

UNITÉ, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE (URIS)

FACE A LA CRISE SANITAIRE, FACE AUX MESURES BLANQUER

UNE SEULE ORIENTATION SYNDICALE POSSIBLE :

LES ELEVES DOIVENT AVOIR TOUTES LEURS HEURES DE COURS, EN PRESENTIEL, DANS DES CLASSES A FAIBLES EFFECTIFS, RECRUTEMENT DE DIZAINES DE MILLIERS D'ENSEIGNANTS, LE BAC DOIT REDEVENIR UN EXAMEN TERMINAL ET NATIONAL.

Depuis notre dernier congrès de mars 2018, le gouvernement et le ministre Blanquer ont mené une offensive très brutale contre notre métier, consistant à casser la fonction publique, les retraites, à briser l'Education Nationale, à exploser son cadre national avec les réformes du lycée et du baccalauréat.

Au printemps 2020 il n'y avait pas de masques, en 2021 il n'y a pas de vaccins, le gouvernement a une autre priorité, la bonne santé des grandes entreprises.

La crise sanitaire a enlevé aux élèves un trimestre de cours au printemps dernier.

En novembre Blanquer a demandé à chaque lycée de ne garantir que 50% de cours « en présentiel » pour chaque élève. Autrement dit, après un 3^{ème} trimestre sacrifié l'an dernier, la moitié des cours a été supprimée cette année pendant des semaines.

S'agit-il d'un « recul » du ministre qui aurait été « contraint de répondre aux enseignants » (CA SNES Versailles du 16 novembre) et peut-on demander « un aménagement des programmes », comme le mentionne le rapport d'activité national (p.8) ?

Pourquoi devoir choisir entre la sécurité sanitaire et assurer TOUS les cours de nos élèves ? C'est un choix impossible qui a conduit à des conflits entre collègues et qui a abouti à une explosion des inégalités entre établissements assurant 50% des cours en présentiel et d'autres assurant 100 % des horaires.

Le ministre Blanquer est entièrement responsable de cette situation. Il a délibérément choisi de faire exploser le cadre national des horaires et des programmes.

Peut-on se satisfaire des demi-groupes sans exiger le recrutement de dizaines de milliers de professeurs, afin que les élèves puissent suivre 100% des heures de cours en demi-groupes ?

Plus que jamais, les revendications que doit défendre le SNES-FSU académique et national sont le recrutement de milliers d'enseignants, de personnels et l'ouverture de locaux nécessaires pour le maintien de toutes les heures de cours pour tous les élèves et l'étude complète des programmes, en effectifs allégés. C'est la seule attitude syndicale possible.

En Espagne, 39 000 enseignants ont été recrutés, en Italie 40 000, en France au contraire la suppression de 1 800 postes est prévue à la rentrée 2021 dans le second degré.

Blanquer a décidé de supprimer les E3C et de les remplacer par le contrôle continu. La notation du bac va donc dépendre des établissements. Cela renforce le caractère local du diplôme... Blanquer profite de la crise sanitaire pour accélérer la transformation du bac diplôme national en diplôme d'établissement. Avec Parcoursup, la sélection pour l'accès à l'enseignement supérieur sera plus inégalitaire que jamais entre les lycéens selon que leur établissement aura supprimé ou non 50 % des cours.

Le ministre Blanquer est en train de saccager l'Education nationale, de sacrifier l'avenir de la jeune génération pour la livrer aux petits boulots déqualifiés, Uberisés.

Le 10 novembre la grève et les manifestations ont été massives. Les manifestations massives du 28 novembre et du 5 décembre pour le retrait du projet de loi « sécurité globale » démontrent le rejet du gouvernement et de sa politique.

Nous proposons de nous regrouper pour que le SNES se dote d'un mandat clair :

- **Plan d'urgence de recrutement de dizaines de milliers d'enseignants pour alléger les effectifs sans léser les élèves, et permettre le maintien de toutes les heures de cours et l'étude complète des programmes,**
- **Maintien de notre statut, respect de la liberté pédagogique individuelle de chaque enseignant,**
- **Revalorisation oui, mais non à des « contreparties », non à de nouvelles contraintes, ni « collectifs de travail » obligatoires, ni réunionite, ni nouvel échelon hiérarchique,**
- **Abrogation des réformes du lycée et du bac, retour à des épreuves terminales, nationales et anonymes,**
- **Abrogation de Parcoursup.**

Pour tous contacts : jacklefevre1@free.fr

URIS

Liste UNITÉ, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE (URIS)

CA Académique (S3)

Laure-Hélène GOLFIER, agrégée, Lycée Michelet Vanves 92
Thibault ACKERMANN, agrégé, disponibilité, Vanves 92
René ANGNEROH, certifié, Collège André Chénier Mantes-la-Jolie 78
Simone BISMUTH, certifiée retraitée, Montrouge 92
Joachim BORGES, contractuel, Collège Les Touleuses Cergy 95
Kelly BRETER, certifiée, Collège André Chénier Mantes-la-Jolie 78
Jean-Marc BROUARD, certifié retraité, Villeneuve 92
Benjamin DUPRAZ, agrégé, Lycée Nikola Tesla, Dourdan 91
Lauren HALLIGAN, certifiée, collège Blaise Pascal Plaisir 78
Marie FIANCETTE, certifiée retraitée, Éragny-sur-Oise 95
Lorraine GARNIER, agrégée, Lycée François Rabelais, Meudon 92
Jérémy GENTY, certifié, Collège François Rabelais, Beynes 78
Corinne HERON, certifiée, Collège François Truffaut, Asnières-sur-Seine 92
Margaux JAN, CPE, Collège André Chénier, Mantes-la-Jolie 78
Jack LEFEBVRE, certifié retraité, Mantes-la-Jolie 78
Caroline LOGET-KADJAM, certifiée, Collège André Chénier Mantes-la-Jolie 78
Anne-Sophie MEIGNANT, agrégée, Lycée Maurice Genevoix Montrouge 92
Michel MESAIZE, certifié retraité, Verneuil sur Seine 78
Amande MIRA, certifiée, Collège A. Chénier Mantes-la-Jolie 78
Isabelle PAGANO, certifiée, Lycée Marie Curie Versailles 78
Damien ROBERT, agrégé lycée Michelet Vanves 92
Isabelle ROIGT agrégée Lycée Michelet Vanves 92
Sophie SUCHARD, agrégée, cy Cergyparis Université Cergy 95

Bureaux départementaux (S2)

78

Jérémy Genty Collège François Rabelais Beynes 78
René Angneroh Collège A. Chénier Mantes la Jolie 78
Jack Lefebvre Mantes la Jolie 78
Isabelle Pagano Lycée Marie Curie Versailles 78
Caroline Loget-Kadjam Collège A. Chénier Mantes la Jolie 78

92

Laure-Hélène Golfier Lycée Michelet Vanves 92
Thibault Ackermann, Vanves 92
Lorraine Garnier Lycée François Rabelais Meudon 92
Corinne Héron Collège François Truffaut Asnières sur Seine 92
Anne-Sophie Meignant Lycée Maurice Genevoix Montrouge 92